

II. Les raisons de la colère

L'injustice peut prendre toutes les formes qui existent pour se manifester. En prenant l'exemple d'une situation, nous continuons de broder autour de cette état de fait permanent, où la vie s'appelle désormais survie, où les écarts et les inégalités se creusent. Nous allons donc nous pencher sur l'entraide et le rôle du partage, du transfert des richesses dans notre société. Quelqu'un en 95 aurait parlé de Fracture Sociale.

En plein chaos, dépourvu d'idéologies, où les repères sont guidés par des maître-chanteurs de la parole, par des bradeurs de foi et de promesses, deux théories, deux visions s'affrontent.

Théorie numéro un: une Amérique flexible mais pauvre

La "nord-américaine" prône un (ultra)libéralisme économique, effaçant l'État au profit des intérêts individuels et privés. Une société où l'emploi serait flexible, et l'entreprise reine.

On y coupe dans les domaines non rentables, appartenant au service public: éducation, transport, culture, santé... A court terme ce sont des déficits réduits, des finances assainies. A long terme, c'est une société en péril, où les exclus seront définitivement en marge, où seule une élite, par son savoir et avec ses capitaux pourra contrôler les instruments de pouvoir. La démocratie ne signifie plus rien, puisque l'État y sera fantoche. Déjà les politiciens sont des pantins.

Théorie numéro deux: une Europe protégée mais chômeuse

Et puis il y a "l'euro-péenne". En construction. Avec 11 pays sur 15 à gauche (on ne peut pas considérer la Grande Bretagne comme travailliste vu le programme de Tony Blair), le continent met la priorité à l'emploi, au social, à une nouvelle manière de vivre qui passe par l'écologie, la solidarité, des acquis sociaux, et l'enseignement.

De Bonn qui finance la construction du nouveau Berlin à Paris qui va s'engager dans une politique de la demande, les politiciens européens pensent au contraire que l'État est au coeur de l'économie, de la vie, de la société. A court terme, ce sont de gros blocages financiers, des croissances freinées, et des investissements mal répartis. A long terme, en revanche, l'Europe sera bien plus dynamique intellectuellement, culturellement, et spirituellement. C'est un brassage d'idées permanent.

L'État ici a un vrai rôle, historique, contrairement à l'Amérique, où la Fédération n'est qu'un regroupement de gens, individuels, immigrés, pionniers, déracinés....

Tous des conservateurs?

Pourtant l'Amérique rêve d'une Europe ultra-libérale. Et l'Europe ne veut pas être américanisée (fracture sociale, discrimination, inégalités,).

Les ultralibéraux vont traiter les germano-latins de conservateurs parce qu'ils refusent de remettre en cause les acquis sociaux, parce qu'ils refusent de réformer leurs structures économiques.

Les socio-démocrates vont accuser les anglo-saxons de conservateurs parce qu'ils nient le progrès social, parce qu'ils nient l'être humain comme élément de l'économie.

Assainir les finances (ou plutôt comment les gouvernements font payer leurs erreurs aux contribuables)

Pendant ce temps, on coupe partout, et les premières victimes sont les citoyens, les électeurs, les futurs marginaux, ceux qu'on regarde avec mépris dans la rue, ceux qu'on accuse de voler nos impôts dans les journaux, ceux qui reflètent notre mauvaise conscience, notre responsabilité, notre égoïsme.

De nombreux états sont chargés de cimenter le tissu social. Avec une économie marginalisant 10 à 20% de leur population, ils sont obligés de limiter l'exclusion avec des moyens comme la santé gratuite, ou des revenus minimum.

En France le RMI, au Québec, le BS.

Le Bien être Social. Pour guérir le mal être social....

Rien que le nom de ce revenu de sécurité est ironique. Car comment peut-on bien vivre avec 500\$ (pour un célibataire sans enfants à charge) canadiens par mois dans une grande ville comme Montréal?

Qui imaginerait que des êtres humains se complaisent à vivre comme des animaux qui ne cherchent qu'à se loger et se nourrir?

L'exemple du Québec

Pourtant il y en a. A commencer par l'État. Puisque la Province du Québec, à voir comment elle considère ses "protégés sociaux" se conduit comme une administration "brazillienne", avec des méthodes proches de la Gestapo et de l'absurde kafkaïen.

Car tout est fait administrativement non pas pour vous faire trouver un emploi ou encore vous aider à sortir de votre situation, mais pour vous supprimer, ou réduire, l'allocation à laquelle vous avez droit.

Il n'y a pas de petites économies.

Exemple 1 - Il existe des stages nommés AGIR dans le but de vous réintégrer sur le marché du travail.

Une mère de famille habitant à l'est de Montréal doit y être présente à 9 heures.

Mais à 8 heures 30 elle doit mettre sa fille à la garderie. Elle a donc une demi heure pour aller de la Garderie au Centre de Travail, situé à 3/4 d'heure de transport en commun.

Problème: si elle arrive en retard à ces stages, on lui "sucré" une partie de son chèque.

Hors elle arrivait toujours en retard. Le comble: elle avait un Centre de Travail à proximité de chez elle. Mais son immeuble n'étant pas dans le même district, elle dépendait de celui qui était à l'autre bout de la ville.

Evidemment pour l'administration c'est un détail pratique qui leur échappe.

Exemple 2 - Une femme travaille depuis son enfance. Elle a eu l'habitude de trimer plus de 100 heures par semaines, s'est dévouée pour sa famille, a élevé son neveu, et à 52 ans, elle craque. Sa santé se détraque un peu même.

Elle se donne une année sabbatique et démissionne de son emploi. Elle touche le BS pour unique revenu, en plus des quelques économies qu'elle a pu épargner, et qui fondent très vite. Ses amis l'aident.

L'administration intervient alors pour vérifier si elle ne cumule pas le BS et un autre emploi.

Une manière de demander: "*nous cachez-vous d'autres revenus?*"

Intervenir signifie ici venir à n'importe quelle heure chez elle, fouiller ses comptes bancaires, l'interroger plusieurs fois sur son planning, sa vie privée, ses amis, et puis enfin c'est aussi le chantage.

Si vous ne coopérez pas, on coupe vos revenus. La menace est explicite.

L'administration a tous les droits, et en plus du pouvoir.

Exemple 3 - Peut-on reprocher à quelqu'un travaillant bénévolement pour une association, un organisme culturel ou en stage non rémunéré de toucher le BS? Non a priori...pourtant il s'agit d'actes très mal vus par l'administration (car non rémunérés) et très répréhensibles si des tas de documents plus précis et plus absurdes les uns que les autres ne sont pas fournis....L'honnête bénévole va payer pour ceux qui cumulent un vrai travail avec un BS escroqué à l'Etat.

Il suffit qu'il ne remplisse pas sa feuille mensuelle de recherche d'emploi (s'il travaille comment voulez-vous que...) et hop, on lui coupe 33% de ses revenus sans lui poser de questions....Alors qu'il déclare travailler dans son autre déclaration mensuelle (celle reçue avec le chèque en début de mois).

Exemple 4 - Le matin vous vous pointez au Centre-Travail Québec. Vous regardez les petites annonces....Une vous intéresse? Dans ce cas, il faut téléphoner à un agent qui donnera les coordonnées. L'agent est en général à moins de dix mètres, mais il faut téléphoner.

Souvent, la petite annonce est déjà obsolète (on se demande d'ailleurs comment une nouvelle P.A. peut être obsolète en 2 heures...).

De nombreuses personnes touchant l'aide sociale se plaignent que les emplois proposés sont trop pointus ou mal payés.

Il peut arriver qu'avec un travail à temps partiel par exemple, une personne touche moins qu'avec son B.S. qui pourtant ne fait vivre personne.

C'est l'effet pervers de ce système.

Il est pire qu'on ne l'imagine.

En échange de votre nouvelle rémunération, on vous supprime une partie proportionnelle de votre B.S.; dans ce cas, comment rembourser ses dettes ou emprunts, ou même épargner un peu pour l'avenir?

Aussi beaucoup travaille mais au noir. Le gouvernement nous gronde à cause des dessous de table. Mais voilà à force de couper, de durcir le ton dans le BS, à force d'acculer la bête contre le mur, la bête se rebiffe, et contourne le système, avec la bénédiction des employeurs.

Logiquement, à partir de 1000\$ à Montréal, vous commencez à vivre. Dans ces cas là, quelqu'un qui touche moins de 1000\$ (BS inclus) ne devrait pas être inquiété par l'administration. C'est loin d'être le cas, puisque le minimum se situe à 700 \$ environ. Invivable.

Et donc porte ouverte au marché au noir, aux fausses déclarations.....et forcément aux abus côté sanctions.

Exemple 5 - Pour un seul dossier, il peut arriver qu'il y ait jusqu'à 5 personnes qui travaillent dessus.

Des très compétents, et des très zélés (au profit du gouvernement). Et puis ça existe: des archi-hypers incompetents.

Les tâches sont tellement segmentées que personne ne s'occupe d'un dossier dans sa globalité, ce qui permettrait un vrai travail d'aide sociale, de réinsertion, d'orientation, d'écoute. Un lien réel qui rendrait l'administration plus humaine, et plus efficace.

Chaque problème (contenu du dossier, allocation accordée, révision des pénalités, ...) correspond à une personne, et souvent leurs méthodes, leurs opinions, leurs avis divergent, ce qui entraîne une certaine confusion, voire une panique du côté de la personne obsédée par son chèque.

De ces contradictions, de ces pertes de papiers, de ces retards de dossiers naissent de graves conséquences sur la vie des gens.

Dernier Exemple - Bien qu'il y ait des fonctionnaires compétents, souvent désillusionnés, parfois frustrés de leur incapacité, il existe aussi des fonctionnaires au professionnalisme douteux.

Certains ne connaissent rien à des secteurs entiers (le multimédia et l'environnement par exemple) fournissant pourtant de l'emploi.

Sortis des sentiers battus, on frôle le désert des connaissances.

Ce n'est pas très grave quand il s'agit de votre orientatrice puisqu'elle ne vous sera d'aucun secours (à part vous livrer la paperasse).

Ça l'est plus lorsqu'il s'agit du responsable de l'Aide aux Travailleurs Autonomes (il existe une mesure spécifique).

Une seule personne juge votre compétence et donc la faisabilité de votre projet. On ne sait absolument pas sur quel critère (en tout cas quatre ans d'expérience dans un même domaine ce n'en est pas un, même quand vous avez été reconnu pas trop mauvais dans votre job).

En plus la réponse est baclée, en mauvais français, avec des fautes d'orthographe. Vive la loi 101 *!

J'aurai pu vous choisir des exemples plus cruels: il suffisait que j'aille enquêter en Ontario **
!

Le grand fossé

Acette lecture, deux camps s'opposent, généralement dans le Courrier des Lecteurs du Journal de Montréal.

Les exclus et les contribuables.

Les premiers se plaignent de leur pouvoir d'achat trop faible, de leurs conditions de vie inhumaines, des impasses contre lesquelles ils buttent constamment.

Les seconds râlent de voir leurs impôts gâchés (c'est à dire transférés) dans les poches de fainéants, de voir leur fric payer des paresseux qui " *ne se bougent pas le cul pour trouver du boulot* ".

Inutile de prendre parti, il existe des excès partout, et je me souviens d'un certain Mr Charasse, à l'époque ministre du budget d'un gouvernement pourtant de gauche, qui déclarait vouloir chasser les fraudeurs, les pseudos-exclus, les faux mendiants.

Le problème est que les vrais misérables subissent toute action dirigée contre les exclus.

Pendant ce temps, les riches s'enrichissent insolamment.

Et les contribuables qui râlent, peut être des futurs chômeurs, des futurs exclus, continuent de payer leur maison hypothéquée, leur voiture à crédit, et des tonnes d'aliments qui rendent obèses.

Loin moi l'idée de les culpabiliser. Mais alors qu'ils respectent au moins la pauvreté. Au Canada un enfant sur 6 est pauvre (record OCDE). Je ne pense pas que ce soit un souhait. Ni une fierté.

Les Misérables dans la rue....

Payer des impôts a toujours été une règle dans nos sociétés pour nous offrir des services publics gratuits et performants. Toujours mieux que de financer le château d'un seigneur ou la pyramide d'un pharaon.

Mais c'est aussi un moyen d'égaliser les revenus, d'offrir une santé, une éducation, les mêmes pour tous.

Enfin presque.

Tandis que la fracture sociale s'élargit, que les pauvres sont de plus en plus démunis, que la classe moyenne n'est plus à l'abri de la précarité, les riches gagnent de plus en plus d'argent. Pourtant eux ne payent peut être pas assez leur dû à la communauté.

Il est aussi utopiste de croire que cette fracture sera résorbée que de croire qu'un pauvre aura un emploi à Montréal: Sur les 26 plus grandes métropoles nord-américaines, Montréal a le plus fort taux de chômage et de pauvreté.

Les rares emplois nouveaux ne sont que des remplacements ou des investissements dans 2-3 secteurs.

Partant de ce constat préfère-t-on une pauvreté galopante ou des gens tentant de vivre décemment....combien de SDF ont envahit les rues, sans parler des jeunes punks...?

A force de nous voir emprisonner dans notre égoïsme, un jour, ils voleront nos maisons, pilleront nos magasins, barricaderont les rues....

Répartissons les richesses différemment

La solution réside encore et toujours dans la solidarité, dans l'esprit de communauté.

Et puisque ni l'enseignement (que les parents rejettent), ni l'église (qui ferment ses portes), ni même les valeurs actuelles des familles nord-américaines ne résident dans le partage, puisque tout est individuel....au lieu de courir des risques bien plus graves pour notre société (si fragile), ne vaut-il pas mieux un BS qui apaise que des impôts dilapidés dans des systèmes de sécurité de paranoïaques (comme à Los Angeles)?

Ne vaut-il pas mieux aider ces gens qui se sont retrouvés par un moyen ou un autre totalement exclus du progrès?

Pour un emploi, savez vous combien d'argent il faut dépenser en CV, timbres, papiers....Croyez vous qu'un CV sur machine à écrire a autant d'impact que celui sortant de Word 8.0?

L'inégalité est déjà là.

Dans nos têtes, avec l'apparence.

Après nos mentalités font le reste. Et à force de refuser l'autre sous prétexte qu'il n'est plus

intégré, l'autre risque un jour de se venger de son isolement. Les jeunes en pôle position.

C'est un athée qui l'écrit

Alors peut être que cela vous enrage de voir votre sueur, votre salaire partir dans les provisions d'un sans emploi, d'un délaissé, d'un paumé.

Pourtant que ce soit lors des inondations du Saguenay ou lors du Téléthon, il ressurgit un esprit très fort, au-delà de tous clivages, toutes différences, qui cherchent à guérir nos douleurs collectives: l'esprit de communauté.

C'est cela que notre civilisation a perdu, ou n'a pas su apprendre.

C'est très injuste, parce que cela créerait des emplois.....et au lieu de faire ramasser les seringues contaminées dans les parcs new yorkais par des clochards, au lieu de partager un travail qui nous diminue notre potentiel professionnel, il faudrait d'abord se dire qu'après tout, verser une partie de ce que vous gagnez à quelqu'un qui n'a pas cette chance, est sûrement un moindre mal. Une logique humaine.

Et il serait juste que les entreprises, les décideurs, qui sont responsables de ces pratiques d'exclusion, payent un peu plus que les autres pour leurs erreurs de gestion, ou leur course au profit.

On appelle ça la cupidité, l'orgueil, la gourmandise, et finalement de l'avarice...que de péchés capitaux, "mes frères"

Cyril Lyric

**Loi 101: loi québécoise servant à défendre la langue Française, notamment dans les administrations et le milieu du travail.*

*** Ontario (Presse Canadienne jeudi 12 juin): "Les 112 000 chefs de familles monoparentales vivant en Ontario, en grande majorité des femmes, seront bientôt forcés de travailler pour continuer à recevoir leurs prestations d'aide sociale.*

Le gouvernement de Mike Harris en a décidé ainsi, lui qui avait déjà amputé de près de 25% le montant des prestations d'aide sociale.

Mais les bénéficiaires ontariens de la sécurité du revenu n'en sont pas quittes pour autant car le gouvernement a décidé de frapper encore plus fort. Ainsi, les municipalités pourraient désormais exiger de relever les empreintes digitales des assistés sociaux, si le gouvernement va de l'avant avec sa réforme.

De plus, la province se prévaudrait d'un droit de rétention sur la maison des personnes qui reçoivent des prestations pendant plus d'un an.

Le gouvernement pourrait également déduire de la prestation tout montant dû au propriétaire du logement habité par un assisté social, ou toute somme due à une compagnie de téléphone, d'électricité ou autre."